

Pêche du Homard en Canada.

aqueux et n'a pas la saveur de celui qui se prend au printemps; qu'il contient de l'alcali qui noircit les boîtes et puis le poisson, et que la présence de ce produit sur le marché est de nature à nuire à l'industrie, parce que le consommateur à qui l'on fournit ce produit inférieur s'en prend aux conserves en général. On prétend aussi qu'à l'automne trois poissons ne font pas autant que deux au printemps. Or, il n'est guère un seul de tous ces arguments qui ne soit combattu par les pêcheurs, qui sont toujours prêts à faire valoir toute excuse capable de leur donner un semblant de raison de violer la loi; mais quelques-uns paraissent sincères et créent à leur profit, chez leurs voisins, une sympathie qui rend plus difficile la mise à exécution de la loi.

Ce que je veux faire voir, c'est que tous ces projets ont leur importance, et que le département devrait appuyer ses règlements sur quelque chose de mieux que des rumeurs ou des assertions. Il devrait être fait des investigations officielles qui pourraient établir ce qui en est de tout ce qu'on prétend. On devrait soumettre le poisson à des examens pour constater sa taille, son poids et sa qualité, à différentes saisons, et en faire une analyse soignée au printemps et à l'automne. Ce serait encore un bon moyen d'instruire les intéressés que de publier et faire publier un travail où serait donné un aperçu de l'histoire de la pêche dans les autres pays, appuyé de la statistique, ainsi que l'histoire naturelle du poisson, et les expériences mentionnées plus haut. Si un travail comme celui-là était distribué dans les établissements de pêche, il mettrait fin à l'appui moral qui est aujourd'hui donné aux violations de la loi.

L'inspecteur Wakeham dit :—La pêche du homard accuse un rendement de 344,773 lbs de plus qu'en 1890. Sur cette quantité 153,324 lbs sont dues à l'ouverture de nouvelles homarderies sur l'île d'Anticosti. Toutefois, cette pêche a donné la preuve d'une amélioration positive dans tout le quartier; le homard était non seulement plus abondant, mais partout d'une plus grande taille. Sur la terre ferme la pêche commença vers le 1er mai; aux îles de la Madeleine elle n'a pu commencer réellement que le 20 du même mois, parce qu'il était impossible de tendre les casiers pendant que la pêche du hareng se poursuivait. Outre qu'elles se sont trouvées à commencer leurs opérations très tard, les homarderies des îles de la Madeleine ont eu encore à souffrir des conséquences de la grippe, qui s'est abattue sur ces îles vers le 1er juin. Cette maladie est arrivée si soudainement et fut si générale qu'une grande partie de la viande de homard qui était prête à être mise en conserves fut perdue et qu'une partie de celle qui l'a été était de qualité inférieure; parce qu'elle avait été gardée trop longtemps et préparée par des travailleurs malhabiles et inexpérimentés. Quoiqu'une prorogation du temps de la pêche jusqu'au 1er août ait été accordée, elle est loin d'avoir compensé les pertes occasionnées par l'épidémie qui a sévi au moment même où la pêche était dans son plein. Le maquereau étant arrivé vers le mi-juillet, il a été impossible de retenir les pêcheurs à la pêche du homard. A l'île d'Anticosti la pêche commença vers le 26 mai. Un certain nombre de nouvelles homarderies avaient été établies; celles de l'extrémité est et de la côte méridionale de l'île ont bien réussi. Comme c'est un fond de pêche tout à fait nouveau, le homard y abonde.

L'inspecteur Pratt dit :—La capture de homard dans la division du comté de Charlotte a été excellente durant la dernière saison, et ceux qui se sont livrés à cette industrie ont eu à s'en réjouir, car la demande était bonne et les prix rémunérateurs. L'augmentation de cette capture est aussi due à ce que les règlements ont réduit à 9 pouces la taille du crustacé. Les acheteurs qui désiraient expédier du homard frais aux différents marchés ont payé jusqu'à 14 centins la pièce. L'importance croissante de cette pêche exige que les règlements qui la contrôlent soient mis en vigueur aussi strictement que possible, et l'intérêt que les pêcheurs eux-mêmes prennent maintenant à ce que cette pêche soit protégée est remarquable. Durant les années passées ils paraissaient rivaliser dans leurs efforts à la détruire le plus tôt possible.

L'inspecteur Chapman dit :—J'ai encore à constater une augmentation sensible dans le paquetage de ce crustacé, qui a donné presque un million de boîtes, et qui a presque doublé le produit de 1889. Comme il y a un très grand nombre de nouvelles homarderies qui sont en opération tout le long de la côte cet automne, il est à craindre que la pêche du homard ne devienne excessive; c'est pourquoi aucune prorogation de temps ne devrait être accordée.